

Commission consultative communale d'Intégration

PV 5/2016

Réunion du 28 juin 2016

Présents : Mmes Harf, Cuppini, Kastrinaki, MM. Portasio, Radoux, Thomas, membres effectifs ;
Mmes Perez Aguilar, Timakova, MM. Weyland, Bisdorff, Kollwelter, Surpless, membres suppléants ;
M. Probst, secrétaire.

Excusés : MM. Egilsdottir, Collignon-Yuan, Scott, MM. Ferreira Trindade, Sinikovic, Goldschmidt, Lindbergh, Braun, Luboya ;

En présence de Mmes Kayser et Cornero du service « Intégration et besoins spécifiques » ;

1. Approbation du rapport de la réunion du 24 mai 2016.

Le rapport est approuvé.

2. Rapport d'activités 2015.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

3. Point concernant les actions en rapport avec les demandeurs de protection internationale.

Entend Madame Kayser fournissant les explications concernant les points en suspens suite aux réponses déjà fournies lors de sa réunion du 29 septembre 2015.

Remarque : les revendications sont écrites en italique.

Moyens humains supplémentaires pour répondre aux défis par le biais d'une convention avec un tiers/ un freelance qui serait en charge ;

À voir selon les besoins qui en découlent, les services concernés et les projets soutenus. Des conventions selon les projets avec des tiers qui gèrent les projets peuvent être envisagées selon les projets qui se développent ;

- Dpi : concertation systématique avec l'OLAI et les partenaires de terrain en charge des personnes dpi ;
- Réfugiés : sont considérés comme tout autre résident. Point de contact est le service IBS.

Il y a des contacts réguliers avec l'OLAI, participation au Ronnen Desch, contacts avec les gestionnaires des foyers et les associations qui s'engagent envers les DPI et les réfugiés, service LISKO.... ; la Ville se tient à disposition pour répondre aux demandes d'aide formulées par l'OLAI ; les réfugiés ont les mêmes droits que les autres résidents ; leur point de contact est le service intégration ; actuellement un nouveau service de la Croix Rouge s'occupe de la prise en charge des bpi (bénéficiaires de protection internationale) ; que les dpi ont les mêmes problèmes d'intégration et de langue que les arrivants d'autres provenances ;

A. Service Intégration et besoins spécifiques :

Adaptation des cours de langue en français et luxembourgeois aux besoins des arrivants;

Actuellement quelques DPI participant aux cours, mais étant donné qu'uniquement des cours de langue et de culture luxembourgeoises sont proposés, peu de dpi (demandeurs de protection internationale) en demandent, le français étant prioritaire.

Il est à voir, pour le futur, si la VdL cofinance / organise également des cours de français (éventuellement pour les bpi du Resettlement).

Informations à fournir concernant les principes fondamentaux de notre Constitution et la législation du travail ;

Ceci est déjà proposé dans le cadre des cours de langue et de culture luxembourgeoises ;

Prise en charge de guides (LCTO, musées, ...)

Proposer des tables de conversation, des coachings linguistiques ... ;

Dpi -> OLAI,

En général il faut revoir au niveau des cours de luxembourgeois comment renforcer cet aspect ;

Un partenariat avec Polyglotte est en cours ; en même temps, il y a des réflexions pour des modules complémentaires ;

La Ville ne propose actuellement pas de tables de conversation, sachant que la gestion est difficile en présence de 800 participants aux cours ; qu'il est examiné s'il est possible d'offrir des modules complémentaires, des tables de conversation avant ou après le début des cours ;

Mise à disposition de la brochure « Just Arrived » à l'OLAI et la Croix Rouge aux fins de distribution ;

Ceci est en cours ;

Organisation de rencontres entre dpi/réfugiés avec offre d'activités en commun, en tenant compte de leur origine, mais également mise en contact avec ceux vivant déjà dans le pays plus longtemps en vue de faciliter l'intégration;

Plusieurs structures le proposent – just arrived, Asti, Passerell, ...

Mise à disposition de locaux (si besoin) ;

Soutiens possibles au niveau des activités ;

Mise en lien de personnes s'ils nous contactent ;

Intégration d'enfants « Action Bambësch » ;

Sport pour tous ;
Rencontres sans frontières ;
Théâtres, musées, cinémathèque, concerts, ... ;
En cours : foyers scolaires ;

Au niveau du PCI, les besoins des dpi et bpi sont également pris en compte.

B. En lien avec le Luxembourg City Tourist Office. (LCTO).

Organisation de visites guidées de la Ville à destination des dpi et des réfugiés;
Des activités de connaissance de la ville sont offerts (visite touristique en x langues) ;
Prises en charge en collaboration avec les gestionnaires des foyers qui apportent un traducteur.

C. En lien avec le CRP

Réunions d'information à destination des riverains des foyers d'accueil, également sur le cadre juridique des dpi, des réfugiés reconnus, de l'obligation de la convention de Genève, de la protection subsidiaire, des droits et devoirs des dpi ; informations à faire sur le site de la Ville et dans son magazine mensuel ;
Une information adéquate aux citoyens de la ville sur le cadre juridique (demandeurs de protection internationale dpi, obligation des pays signataires de la convention de Genève dont le Luxembourg, protection subsidiaire, droits et devoirs des dpi, des réfugiés reconnus et ce sur le site de la ville et dans son magazine mensuel ;
Des réunions d'informations pour les habitants des quartiers qui vont héberger des réfugiés (anc. Maternité, anc. Commissariat de police de la rue Glesener, quartier Kiem autour de Luxexpo, etc. (cf Differdange, Steinfort, Strassen avec chaque fois le bourgmestre et un représentant du gouvernement), même si l'envergure des arrivées et la date précise de l'occupation du lieu n'est pas encore précisée: il est absolument nécessaire d'informer pour créer un climat d'accueil et prévenir les rumeurs... ;

En partie déjà réalisés en lien avec l'OLAI (p.ex. Kiem, Monopol)

Dès que de nouveaux locaux seront opérationnels, une réunion sera prévue.

D. En lien avec les différents services :

La sensibilisation des associations sportives et culturelles à l'accueil des réfugiés en leur sein avec le cas échéant une incitation financière de la part de la ville (prise en charge des cotisations/ assurances) ;

Mise en contact des associations organisatrices de manifestations et l'OLAI en vue de la participation des réfugiés ;

Il échét d'examiner les potentialités avec les partenaires du terrain. Il y a des possibilités de prise en charge (Fondations, Budgets) ; une mise en relation est en cours en lien avec les gestionnaires et les différents services, en particulier avec le service des Sports ; il existe déjà de l'intégration de dpi au sein des activités de la Ville (voir plus haut) ;

L'accueil des enfants - scolarisés dans un premier temps à part dans des classes d'accueil - dans les structures communales : foyers scolaires, foyers de midi. Un geste de la Ville à la clé, étant donné le peu de moyens dont disposent les concernés ;

C'est difficile vu les remplissages des foyers ; à voir au cas par cas en lien avec les partenaires et avec le CAPEL pour l'action Bambesch ;

Des réflexions sont en cours (classe étatique de Weimerskirch, Millebach) ;

E. En lien avec le Kulturpass et service des Sports.

Etendre le carnet culturel que la ville propose aux jeunes pour des activités et manifestations culturelles sous son égide aux réfugiés, jeunes et adultes ;

Il y a une coordination des besoins par le service IBS (Intégration et besoins spécifiques) et prise en charge des frais sur le budget existant ;

Parmi les activités demandées et soutenues :

Mise à disposition d'infrastructures sportives ;

Distribution de Tickets piscine ;

Visites guidées du LCTO et des Musées ;

Distribution de tickets de concerts ;

Entrées gratuites aux Cinémathèques ;

Entrées gratuites aux Musées ;

Participations aux spectacles des Théâtres ;

Intégration dans les groupes du sport pour tous ;

Participation aux activités de l'action Bambesch ;

Rencontres sans frontières : intégration de réfugiés dans des groupes mixtes et prise en charge des repas et boissons ;

F. En lien avec les associations proposant ce service :

Mettre en place des traducteurs arabes bénévoles pouvant accompagner ponctuellement toutes ces initiatives (avec le soutien d'associations déjà actives dans le domaine) – noter que le service de traduction orale directe de l'ASTI propose son service aussi vers la langue arabe ;

Le travail en lien avec les foyers et associations permet en général d'avoir des traducteurs disponibles.

G. Sous la responsabilité du Ministère :

Réunion du collège échevinal avec le Ministre de l'Immigration et l'OLAI pour arrêter dans quelle mesure la Ville et ses services pourront intervenir une fois que la répartition des dpi est faite ;

Ceci a été réalisé et les contacts continuent ;

L'OLAI et les gestionnaires et associations sont au courant de la volonté de soutien de la VdL et y ont recours.

Mise en contact des dpi/réfugiés avec les associations sportives et culturelles de la Ville en vue d'une prise en charge, surtout des enfants en dehors des heures de classe ;

S'il y a des demandes de la part des partenaires, une mise en relation est effectuée si possible ; les contacts pour les réfugiés peuvent être faits ; cette réalisation se fait en lien avec la Croix-Rouge et les services concernés ;

Informations à fournir concernant les principes fondamentaux de notre Constitution et la législation du travail ;

Dans ce contexte il est renvoyé à la responsabilité de l'OLAI pour les dpi ; il y a des visites, des cours de langue et de culture luxembourgeoises ;

Organisation d'une table ronde à l'initiative du collège échevinal, réunissant représentants politiques, syndicats, employeurs, organisations, bénévoles pour examiner et solutionner les problèmes ;

Une table ronde communale regroupant tous les partis politiques, les associations, les services de la ville, la délégation du personnel de la ville, un représentant de l'OLAI, etc ; Appel au tutorat moyennant les médias ;

Il y a beaucoup d'initiatives existant et les bénévoles se manifestent actuellement au niveau de l'OLAI. La VdL peut soutenir les projets selon les besoins.

Invitation d'héberger chez soi des demandeurs d'asile ou des réfugiés, formule que le gouvernement est en train de préciser ;

Il faudra attendre les décisions prises au niveau gouvernemental ; dans ce contexte il y a une responsabilité de l'OLAI respectivement du gouvernement ;

Demandes pas validées :

Mise à la disposition des réfugiés des presbytères vides sur le territoire de la Ville ;
Un relevé des presbytères vides ;
Mise à la disposition des réfugiés ayant obtenu le statut des presbytères sur le territoire de la Ville et/ ou autres logements vides appartenant à la Ville ;

Des besoins existent pour d'autres projets ; la VdL développe les logements sociaux (accessibles aussi par les bpi) ; Projet de l'annexe de Hamm intégrant des chambres meublées avec prise en compte également de bpi.

L'offre d'occupation utile dans des services de la ville (p.ex. le service des parcs) en contrepartie d'une petite rémunération ;

Ceci n'est pas possible pour les dpi en raison de la situation légale;

Une fête de bienvenue une fois les personnes entrées dans ces structures (cf Mersch) ; Des moments "welcome in the city" avec informations sur la société, la démocratie, etc. par exemple au Musée d'histoire de la ville de Luxembourg ;

La Ville a surtout des structures de premier accueil où les personnes restent peu de temps. À voir éventuellement avec les partenaires (Croix-Rouge et Caritas).

Réunion interfractionnelle de tous les partis politiques représentés au conseil communal pour faire adhérer si possible toutes les forces politiques locales aux actions et activités de la ville ;

Le soutien n'est pas remis en question.

Mettre en place un écrivain public au Biergerzenter (avec le soutien d'associations déjà actives dans le domaine) sachant que beaucoup de réfugiés utilisent un autre alphabet que le nôtre;

Cette action sera revue en lien avec le PCI, s'il y a des besoins ceux-ci seront clarifiés en lien avec l'OLAI ainsi que les partenaires du terrain en charge des dpi ;

Entend ses membres en leurs observations, soulevant notamment le problème de l'encadrement religieux ;

Entend Mme Kayser informant que les foyers sont neutres du point de vue religieux et ouverts à tout le monde ; qu'il est important d'apprendre le respect l'un de l'autre ; que certaines adaptations pour tenir compte du « ramadan » sont possibles, mais que p.ex. les règlements des piscines ne sont pas modifiés ; qu'à l'occasion de fêtes en communauté, il y a possibilité d'avoir contact avec des religions différentes ;

Entend encore l'observation que l'encadrement religieux n'est pas une mission communale ; que les problèmes liés à la religion dépendent de l'origine des arrivants, alors que la religion n'a pas partout le même poids ;

4. Démarches actuelles « Ronnen Desch », bilan, initiatives actuelles.

Les rapports des deux réunions ayant eu lieu jusqu'à présent ont été envoyés aux membres ;

Entend Mme Kayser remarquant que cette initiative permet de réunir les différentes communes et partenaires ; que le but est de se concerter, de travailler sur les bonnes pratiques ; qu'il y a lieu d'examiner les défis actuels, et de fixer des priorités pour les actions et projets dans le futur ; qu'il est important de dresser un inventaire des besoins à prendre en charge ; que plusieurs ministères sont représentés lors de ces réunions ;

5. Divers.

- Quid du retour du questionnaire pour lequel l'échéance était le 24 juin ?;

Le délai ayant été très court (du 14 au 24 juin), le questionnaire n'a pas été renvoyé.

Suite au renouvellement partiel de la commission, il y a lieu de revoir qui est le suppléant de qui (à discuter en réunion du collège échevinal) ;

Prochaine réunion : 27 septembre 2016

Fin de la réunion

, Président

, Secrétaire